



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra au Chalet des Loisirs situé au 1025, route du Lac-du-Huit à Adstock, le lundi 13 août 2018 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

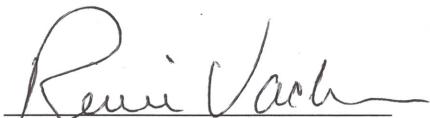
223, rue des Alouettes - lot 5 134 706 cadastre du Québec

Demande de dérogation mineure pour autoriser l'agrandissement d'un garage isolé afin de porter la superficie totale dudit bâtiment à 138 mètres carrés. L'article 10.3.3 du règlement de zonage numéro 69-07 permet une superficie maximale de 100 mètres carrés pour un garage isolé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineure lors de cette séance du conseil.

Donné à Adstock, ce 12 juillet 2018.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Renée Vachon